

F.S.U. 66

Bulletin trimestriel de la Section
des Pyrénées Orientales
de la **Fédération Syndicale Unitaire**
Éducation, Recherche, Culture, Justice

ASSEZ ! ASSEZ ! ASSEZ !!!

Assez de démagogie, assez de mensonges, assez d'utilisation des médias comme écran de fumée, assez d'attaques contre les fondements de notre société. Depuis l'élection du Président de la République, nous assistons à la casse systématique des acquis sociaux, à l'instauration d'un contrôle des citoyens et des institutions. La «politique de civilisation» du nouveau pouvoir a en point de mire la liquidation de l'héritage du Conseil National de la Résistance et une organisation de la société où l'intérêt particulier et l'individualisme triompheraient.

C'est ainsi que l'Ecole subit les attaques les plus graves de son histoire. Elles auront des conséquences sur les résultats, ce qui permettra de remettre en cause ses compétences. La LRU (Loi de Responsabilité des Universités) contrairement aux affirmations gouvernementales, vise à limiter l'accès aux études supérieures et tend vers la privatisation des universités.

La justice n'échappe pas plus à l'entreprise de démolition: sera-t-elle appliquée dans le futur de la même façon sur l'ensemble du territoire, avec les mêmes moyens? Ses missions ne seront-elles pas bradées à des officines privées, comme en matière de divorce?

Avec les franchises médicales on assiste à un changement de philosophie des politiques de santé: les malades paieront pour les malades, une mutation qui laisse pressentir le démantèlement du système de protection sociale solidaire.

Les multiples coups de boutoirs contre le code du travail, cherchent à franchir un nouveau seuil pour mieux réduire le poids des salaires dans le partage des richesses, au bénéfice d'une minorité sociale.

La fusion de l'ANPE et des ASSEDIC sous prétexte d'efficacité vise à la mise à l'index des demandeurs d'emploi. Il s'agit d'imposer un retour contraint vers n'importe quel emploi sans tenir compte ni des qualifications, ni des besoins en formation. C'est un système de travail forcé conçu pour mieux attaquer les droits collectifs des travailleurs.

La politique de l'immigration choisie est une atteinte honteuse aux droits de l'homme, calquée sur une gestion comptable des flux de migrants. Elle se veut soumise aux seules lois du marché du travail. Cette «politique de civilisation» est la promesse d'un monde où les actes d'opposition à des lois ou des directives inacceptables seront plus durement réprimés.

En cette période de vœux, nous osons faire celui d'une société de droit, de justice, d'égalité, plus conviviale et sereine.

Le 24 janvier 2008 est une étape importante pour la défense du pouvoir d'achat, des retraites, du statut de la Fonction Publique, de l'emploi, des Services Publics. Au-delà de la défense de notre outil de travail, il s'agit surtout de garantir les solidarités. Une étape qui en appelle d'autres, il nous appartient alors d'élargir et d'amplifier la mobilisation pour opposer un autre projet de civilisation.

Françoise CHATARD & Gérard GIRONELL

18 rue Condorcet 66000 PERPIGNAN
Tél. 04.68.66.68.29 Fax: 04.68.50.32.31
e-mail: fsu66@fsu.fr http://fsu66.free.fr

Directeur de la Publication:
M. FRANQUESA
Imprimé par nos soins
ISSN en cours
CPPAP: 0711 S 06469

Dispensé de timbrage
Routage 206
Perpignan Centre de Tri



Déposé le 17/01/2008

Sommaire:

- 1 - Edito
- 2 - Section Retraités FSU
Enseignement agricole public en péril
- 3 - Les raisons de la grève
- 4 - Echos de FSU Région

Meilleurs Vœux 2008!

JEUDI 24 JANVIER

APPEL UNITAIRE à la GREVE

Pour la défense:

- du pouvoir d'achat
- des retraites
- de l'emploi
- du statut de la Fonction Publique
- du Service Public

> 10 h 30 RASSEMBLEMENT

Place de Catalogne PERPIGNAN

> 14 h 30 A G FSU

Hall Guy Malé Hôtel du Département

Vie de la Section Fédérale des Retraités

A l'initiative du collectif des retraités de la FSU, le jeudi 6 décembre 2007 s'est tenue, sous l'égide de Paulette ALMERAS, coordinatrice du collectif, une réunion sur la mise en place des franchises médicales.

Dans un exposé clair et pertinent, suscitant de nombreuses questions, Gérard GIRONELL, co-secrétaire départemental de la FSU, a battu en brèche le mythe du fameux trou de la sécu dont les malades seraient bien sûr responsables...

L'historique de la protection sociale a montré comment les salariés supportent de plus en plus la charge de son financement: augmentation régulière des cotisations, instauration de la CSG... dans le même temps, la part patronale a décliné, les exonérations dont bénéficient les entreprises atteignant des chiffres records: 31,7 milliards d'euros en 2007. Par ailleurs de nombreuses taxes (tabacs, alcool, TVA, retards) initialement conçues pour combler le fameux trou n'ont jamais été reversées; le retard de paie par les entreprises n'ont jamais été comblés.

D'autres faits ont été évoqués: une médecine préventive réduite à la portion congrue (2% des dépenses de santé) et une industrie pharmaceutique plus soucieuse de sa promotion commerciale que d'un véritable travail de recherche.

L'exposé fut suivi d'un débat intéressant et vif.

Des décisions ont été prises: présence de retraités FSU à l'initiative du 15 décembre du collectif départemental contre les franchises médicales, réunion de réflexion sur la mutualité et rencontre avec la MGEN au cours du premier trimestre 2008. Cette réunion était une première initiative du collectif. D'autres sont déjà programmées.

Pour le Collectif: Jany PHILIBERT

JOURNEE EUROPEENNE DE MOBILISATION CONTRE la DIRECTIVE EUROPEENNE sur la RETENTION ADMINISTRATIVE

Le RESF appelle tous les citoyens à signer la pétition en ligne sur le site www.directivedelahonte.org et à rejoindre la **manifestation du 19 janvier** contre la directive européenne devant ce nouveau centre de rétention à **15h lotissement Torremilla, rue des Frères Voisin**.

Les Centres de rétention sont des prisons pour étrangers avant expulsion. La durée maximale de maintien en rétention est passée de 7 à 12 jours de 1981 à 1988. La loi Sarkozy du 26 novembre 2003 l'a portée à 32 jours. Or, un projet de directive européenne prévoit de porter la rétention à 18 mois et d'assortir toute expulsion d'une interdiction du territoire européen de 5 ans!

La question de fond est dans le principe de l'enfermement d'hommes, de femmes et d'enfants au prétexte qu'ils ne répondent pas aux critères administratifs du pays où ils vivent, voire où ils sont nés.

Le 19 janvier, dans tous les pays européens, il s'agit pour les citoyens européens de se dresser pour refuser cette Europe xénophobe, cette société qu'on veut nous imposer.

Massacre de l'enseignement agricole public dans les P.O.

L'Établissement Public Local Perpignan-Roussillon, (le lycée professionnel agricole Claude Simon à Rivesaltes et le lycée général et technologique Federico Garcia Lorca à Théza) sont la cible, de la part de leur autorité académique de tutelle, la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF SRFD) Languedoc-Roussillon, de mesures de fermeture de filières qui mettent en cause la survie de ces établissements:

- Sur Rivesaltes:

Fermeture de la classe de quatrième, d'une demi-section bac pro service et gel du BEPA viticulture.

Fermeture de la troisième en 2009.

- Sur Théza:

Fermeture de la première STL (science et technologie de laboratoire, option biochimie, génie biologique) dont la première promotion a débuté en septembre.

Fermeture, de facto, de la seconde BLP qui mène à cette filière et fermeture en 2009 de la classe de terminale STL.

Ces mesures sont la traduction régionale et locale de la feuille de route donnée par le ministère de l'agriculture: réduction de 3% par an et pendant 5 ans de la dotation globale horaire des établissements, recentrage sur les formations « purement agricoles ».

Elles vont à l'encontre de toute logique: les classes fermées correspondent à un public qui sera renvoyé vers l'éducation nationale, hors département pour les STL, ou vers l'enseignement agricole privé, ne tenant aucun compte des atouts et des savoir-faire des établissements visés ni des besoins spécifiques du tissu économique et social local.

Elles tirent un trait sur les investissements réalisés dans ces établissements par la région Languedoc-Roussillon (travaux en cours et investissement de 632 000 euros cette année pour la section STL).

Elles expriment un mépris inquiétant pour les usagers, les personnels et le milieu professionnel lié à l'enseignement agricole public.

La DRAF demande au rectorat une dotation de deux postes et demi pour maintenir la section STL sur Théza, demande qui n'a pas reçu de réponse à ce jour.

Cela s'inscrit bien sûr dans la politique actuelle du gouvernement vis à vis du service public d'éducation et du service public en général dont l'objectif est d'en réduire le coût et de favoriser le secteur privé.

Face à ces attaques sans précédent le SNETAP-FSU appelle à une mobilisation massive le 24 janvier et à l'organisation d'une véritable résistance au démantèlement scandaleux du service public.

Section SNETAP-Fsu du LEGTA Federico Garcia Lorca

Trouvez plus d'information et signez la pétition sur :
sos66.forumpro.fr

DES RAISONS DE FAIRE GREVE!

REVALORISATION DU POINT D'INDICE, POUVOIR D'ACHAT:

C'est non, non... et encore non !

Ayant été contraint d'en accepter le principe, Éric Woerth avait indiqué le 3 décembre que des négociations s'ouvriraient le 17 et que le point d'indice «serait au coeur de la discussion».

Dès avant le 17, il avait, dans les médias, tempéré son propos en parlant de construire un mécanisme de garantie du pouvoir d'achat distinct d'une augmentation générale des salaires «la garantie individuelle de pouvoir d'achat».

La réunion du 17 n'a laissé aucune illusion sur la volonté gouvernementale: traitant du calendrier, E. Woerth a bien distingué le sujet de discussion du jour, le principe individuel de garantie du pouvoir d'achat des négociations salariales de 2008, faisant totalement l'im-passe sur le passif des années antérieures.

En résumé, il s'agit, par le refus de revaloriser le point d'indice:

1. de remettre en cause le principe du déroulement de carrière
2. de «refonder» la rémunération à la mode présidentielle en y introduisant des mesures individualisées,
3. de faire éclater les solidarités au sein de la fonction publique.

RETRAITES : 41,5 ANNUITÉS POUR 2020? Travailler plus longtemps pour gagner finalement moins !

En publiant à quelques heures du nouvel an un rapport préconisant un allongement de la durée de cotisation à 41,5 annuités d'ici 2020, le gouvernement cherche encore une fois à esquiver le débat sur le bilan des réformes des retraites et à passer en force.

Le slogan «travailler plus longtemps parce qu'on vit plus longtemps» n'est là que pour cacher la baisse programmée des pensions, qui est le véritable objectif de ces réformes.

- En 2003, un fonctionnaire qui partait en retraite à 60 ans avec 150 trimestres validés avait un taux de pension atteignant 75 % de son traitement indiciaire brut ; en 2020, pour un profil similaire, le taux de pension ne sera plus que de 53%.
- Deux tiers des assurés atteignaient le taux plein en 2003, mais dans la génération née entre 1965 et 1974 ils ne seraient plus que 17% pour le secteur privé, et 5 % dans la fonction publique.

La Révision générale des politiques publiques (RGPP) fait l'objet d'audits et de rapports visant à transformer radicalement la fonction publique.

Sous le terme «modernisation des ministères» plusieurs rapports d'audit ont déjà été publiés.

Ces rapports s'inscrivent dans une contrainte fixée par N. Sarkozy qui est de supprimer près de 160000 emplois en quatre ans dans la fonction publique par le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

Mais c'est aussi, sur tout ce qui concerne la gestion des personnels que les transformations seraient majeures. N. Sarkozy a déjà annoncé son intention de remettre en cause les fondements des principes statutaires. Ce dernier point conduirait, en particulier, à l'impossibilité de maintenir des barèmes dans toutes les procédures intégrant la «valeur professionnelle»; ce serait la porte ouverte à une gestion à la « tête du client ».

L'administration veut se donner la possibilité de contourner les concours de recrutement à l'intérieur de la fonction publique en prévoyant qu'un «fonctionnaire exerçant ses missions dans un autre corps que le sien aura systématiquement le droit d'y être intégré». C'est la fin annoncée des concours internes et leur remplacement par le «fait du prince». Le calendrier prévu par le gouvernement prévoit la sortie des premiers textes au premier trimestre 2008.

Rentrée 2008 dans l'académie de Montpellier: avec quels moyens?

Premier degré: + 25 emplois (dont 2 pour les PO avec 179 élèves en plus soit 1 poste pour 90)

Second degré: -180 postes supprimés pour 422 élèves en plus (9 suppressions, 92 stagiaires en moins soit 41 équivalents temps plein, 2340 H postes redéployées en heures supplémentaires soit 130 postes).

Infirmières : + 12 emplois

Administratifs: - 10 emplois



Mise en place du CFR (Conseil Fédéral Régional)

Après plusieurs mois de réflexions et de discussions qui ont associé à tous les niveaux, toutes les composantes de la FSU, le CFR FSU du Languedoc-Roussillon a été installé le 5 octobre 2007 dernier.

Composé de 58 membres (30 au titre des syndicats nationaux et 28 au titre des sections départementales FSU), le CFR a désigné en son sein le secrétaire régional et un exécutif de 11 membres. Conformément à nos statuts, le pluralisme est représenté dans le CFR comme dans l'exécutif.

Des commissions de travail ont été installées. Deux ont déjà démarré leurs travaux. (l'une sur l'IUFM, l'autre sur les Collectivités territoriales).

Exécutif FSU régional

Secrétaire Régional:

Michel FRANQUE-

SA Secrétaires Adjoints:

Bernard DUFFOURG

François GOT

Autres membres de l'Exécutif

Anne AMIGUES

France BAYER

Françoise CHATARD

Catherine GOSSEZ

Pierre NOS

Raymond MARTIN

Gilbert SARTORE

Patrick TOLEDANO

Intégration de l'IUFM à l'Université Montpellier 2

Réfléchir aux conséquences de l'intégration de l'IUFM dans une université en gestation avec la LRU, Mesurer l'impact de l'entrée de l'IUFM sur l'Université de Montpellier 2, conserver la possibilité pour la FSU d'y représenter les personnels stagiaires. Des sujets qui constitueront l'ordre du jour de la prochaine commission IUFM de la FSU qui se réunira le:

samedi 2 février de 9 h à 12 h à l'IUFM de Montpellier

Les SERVICES PUBLICS en débat

*Une initiative intersyndicale des structures régionales
FSU, CGT, FO et UNSA*

SAMEDI 9 FEVRIER 2008 de 14 h30 à 18 h

Salle Rabelais MONTPELLIER

Intervenants: Anicet LE PORS, un sociologue...

En prolongement de la grève unitaire du 24 janvier, l'objectif est de débattre des missions du Service Public, de montrer secteur par secteur les attaques dont il est victime et de déboucher sur des propositions pour la région...

Des possibilités de déplacement groupés au départ sont envisagées.

Situation des CAE/CAV: entrevue en Préfecture de Région

Une délégation du CFR FSU a été reçue en Préfecture de Région le 13 décembre. Il nous a été confirmé que des consignes rappelant la législation (horaires, congés...) ont été données aux chefs d'établissements et que ceux qui dérogeraient à ces règles seraient amenés à assumer les éventuels recours devant les prud'hommes.

Le dispositif actuel arrive à échéance. Le renouvellement des Auxiliaires de Vie Scolaire pour l'accompagnement des handicapés semble acquis. Nous avons fortement insisté sur la nécessité de créer de vrais emplois en CDI avec une véritable formation. Nos interlocuteurs ont reconnu le bien-fondé de notre revendication.

Concernant les autres CAE ou CAV, nos interlocuteurs ont reconnu que ces personnels avaient mis en évidence des besoins et que malgré l'absence d'une réelle formation, leur implication les rendait indispensables au bon fonctionnement des établissements.

Nous avons fortement insisté sur le fait que dans les divers dispositifs mis en place ces dernières années (Aide-éducateurs, EVS, CAE..) il y a toujours eu du retard à l'allumage pour la formation. Tout en revendiquant des créations d'emplois véritables (pas précaires!), nous avons insisté pour que dans le nouveau dispositif actuellement à l'étude, la formation soit mise en place dès le début afin de les transformer en véritables passerelles pour un emploi. Nos interlocuteurs ont reconnu la justesse de notre analyse et ont semblé convaincus de la nécessité d'œuvrer en ce sens.

La FSU à la Territoriale

Première Fédération de la Fonction Publique d'Etat, la FSU a ouvert son champ de syndicalisation à la Fonction Publique Territoriale en 2003.

Forte du succès remporté par les listes FSU lors des élections CTP dans tous les Conseils Régionaux (13,11% des voix sur l'ensemble du territoire) la FSU continuera à agir, à se développer dans les collectivités territoriales et à faire vivre les valeurs de liberté, de laïcité et de solidarité.

2 Conférences avec

Stéphane BONNERY

Une initiative de la FSU autour de l'auteur de « Comprendre l'échec scolaire », maître de Conférences en Sciences de l'Education Paris-8:

➤ mardi 22 janvier de 18 h à 20 h

Amphi Lycée Sabatier à CARCASSONNE

➤ mercredi 23 janvier de 16 h30 à 18 h30

Petit Amphi IUFM à MONTPELLIER